

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation
et de la fonction publiques

Arrêté du **28 DEC. 2023**

portant nomination, au titre de la session d'automne 2023, d'examinateurs spéciaux pour les épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 portant ouverture de la session d'automne 2023 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1^{er} mars 2024) ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 2023 fixant, au titre de la session d'automne 2023, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2023, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lille :

Madame Marianne CROZATIER, attachée principale d'administration de l'Etat, chargée de mission territoriale personnes âgées à la direction de l'offre médico-sociale de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

M. Raphaël GHYS, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint à la cheffe de la division de l'administration, des ressources et de l'immobilier, service national de police scientifique, laboratoire de la police scientifique de Lille ;

M. Emmanuel PARISIS, attaché d'administration de l'Etat hors classe, directeur général du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lille.

Article 2

Sont nommés, au titre de la session d'automne 2023, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Metz :

Madame Laurence DUCLOS, attachée d'administration de l'Etat hors classe, cheffe de la division Amériques-Maghreb à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) ;

M. Willy CLARENN, attaché principal d'administration de l'Etat, responsable des services au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Nancy.

Article 3

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 28.12.23

Pour le ministre et par délégation :


Cheffe du département des politiques
de recrutement, d'égalité et de diversité

Yacine SECK